

THINK TANK
MONNAIES EN TRANSITION
LIVRE BLANC

MARS 2017

LES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

POUR SOUTENIR UNE ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE DURABLE



5 PROPOSITIONS

pour réussir
le développement
des monnaies
complémentaires
en France

PRÉFACE

Depuis quinze ans, 19 pays de l'Union européenne ont adopté l'euro comme monnaie unique et commune. Mais est-ce pour autant une monnaie communautaire, au sens où elle permet à la communauté d'hommes et de femmes qui composent ces différentes nationalités d'échanger et de prospérer librement ? Contrairement aux apparences, rien n'est moins sûr, car l'euro est essentiellement un outil financier dont le moindre des paradoxes est qu'il vise à doter tous ces pays d'une économie commune sans pour autant améliorer significativement les conditions de vie de leur population.

Pire encore, l'année 2012 a marqué une prise de conscience de l'écart persistant entre les ressortissants des différents membres de l'Union, certains comme les Allemands poursuivant leur marche en avant, galvanisés par une monnaie devenue forte à l'échelle d'un continent tout entier ; d'autres au contraire, comme les Grecs, les Portugais ou les Espagnols par exemple, subissant le poids d'une monnaie trop forte pour leur économie. Entre deux eaux, la France tente de surnager sur un océan de dettes accumulées, et finalement ne s'en sort pas trop mal par rapport à ses voisins. Comment expliquer alors l'apparent rejet de l'euro par les Français eux-mêmes ?

En réalité, les gens ont toujours été très attachés à leur monnaie, car au-delà de son rôle économique elle est généralement dotée d'attributs sociaux et humains, elle constitue le ferment de l'unité nationale, une sorte de référence identitaire, un élément essentiel de l'appartenance à un groupe, à une communauté. C'est sur ce point que l'euro n'est plus perçu comme une monnaie, mais juste comme une devise dont le positionnement immédiat en tant qu'instrument de cohésion financière interétatique ne lui a jamais permis d'entrer dans le cœur des individus.

Or les gens ont besoin de monnaie, pour échanger, pour créer du lien entre eux, pour soutenir une économie intérieure qui n'a souvent rien à voir avec les vastes mouvements qui agitent les hautes sphères de la politique économique internationale. Une monnaie qui leur redonnerait le sentiment de contribuer efficacement au développement de leur collectivité, qui irait dans le sens d'une amélioration permanente de leurs conditions de vie en proportion de leurs efforts et sans hypothéquer leur avenir. Une monnaie enfin qui leur permettrait de faire progresser leurs choix de société à l'échelle nationale bien plus efficacement que n'importe quel bulletin de vote.

À ce titre, les monnaies complémentaires constituent l'outil idéal, car sans jamais se substituer à l'euro dans sa qualité de devise officielle ni même lui dénier son rôle essentiel d'instrument de paiement, elles remettent l'individu au cœur du processus économique et lui assurent une certaine autonomie de décision propre à lui redonner le goût de consommer, à œuvrer pour sa communauté, mais aussi à apaiser ses doutes, voire ses griefs, face à une situation économique qu'il a l'impression de ne plus contrôler.

C'est dans cette optique, de manière aussi pragmatique et réaliste que possible, que le groupe « Monnaies en transition » expose aujourd'hui 5 propositions issues de la réflexion d'économistes, de chefs d'entreprises, d'élus, de responsables associatifs et de journalistes dans le but d'accompagner efficacement les monnaies complémentaires pour qu'elles viennent enfin soutenir véritablement l'activité économique du pays.

Bernard Lietaer

Bernard Lietaer est un des plus grands experts internationaux sur la monnaie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels *Future of Money*, traduit en 18 langues. Il a été actif dans le domaine des systèmes monétaires depuis vingt-cinq ans dans une variété inhabituelle de fonctions, dont l'implémentation de l'Ecu, l'ancêtre de l'Euro. Au cours de sa carrière, il a été à même d'anticiper les principaux bouleversements monétaires. Il est membre du Club de Rome.

« Entreprises, institutions, marchés, chacun semblait mener son propre chemin sans tenir compte des besoins et des aspirations des autres ».

La récente création du think tank « Monnaies en transition » se fonde sur un constat simple de la part de Jean-François Faure, à l'initiative de la démarche : « **l'inertie globale** » des acteurs de l'économie française, en grande partie liée au manque d'interactions entre les différents membres du système. Les crises économiques majeures sont amplifiées par un écosystème devenu inefficace, usant et abusant d'instruments d'épargne et de paiement inadaptés, ou en tout cas ne répondant plus aux exigences de notre époque.

Le groupe de réflexion "Monnaies en transition" propose une réflexion globale, en s'intéressant aux **alternatives susceptibles de protéger à la fois entreprises et citoyens** des sursauts parfois violents d'une économie sur-financiarisée.

A l'ère d'une consommation multiforme et repensée, les **ambitions** du think tank sont multiples :

- > Réfléchir ensemble autour de **modèles économiques concrets et pérennes**, qui restent encore à penser et à bâtir.
- > Provoquer une **disruption sur le champ de l'économie et de la consommation** en proposant un **modèle alternatif** susceptible de bouleverser les usages et de changer radicalement les valeurs de nos modèles économiques traditionnels.
- > Informer une majorité de citoyens sur la nécessité de remettre « un peu de bon sens dans nos relations économiques » et **donner une audience plus large à un sujet insuffisamment traité** dans les médias ou le monde politique, alors qu'il touche tout le monde dans son quotidien.

Cette initiative citoyenne regroupe des chefs d'entreprises, des économistes, des sociologues, d'anciens banquiers, des juristes, des militants associatifs, mais aussi des représentants de la société civile au sens large. Leur objectif : envisager de nouvelles pistes d'amélioration des problématiques monétaires qui pèsent de plus en plus sur nos économies et **replacer l'humain au cœur même des échanges.**

Comme le précise Jean-François Faure, « la compréhension des rouages les plus intimes de la monnaie, mais aussi de ses enjeux et de la manière dont on pourrait faciliter son affectation à une politique économique du succès, voilà ce qui devrait constituer la préoccupation quotidienne de nos dirigeants. »

Dans un contexte économique, social et environnemental dégradé, **les Français changent peu à peu leurs pratiques**, et des innovations sociales s'installent dans le paysage quotidien, telles les **monnaies complémentaires**. Fruits de la **résilience**, de cette **perpétuelle recherche d'équilibre entre échelle locale et mondialisation**, liées à de nouvelles considérations idéologiques et économiques au service de l'Humain et de la planète, elles apparaissent comme un moyen certain d'éteindre l'incendie qui se déclare dans nos sociétés.

Et puisque ces monnaies fonctionnent en complément de la monnaie nationale, pour défendre des principes liés à l'**économie sociale et solidaire**, le think tank n'a, en aucun cas, cherché à se poser en « fossoyeur » de l'Euro. Ni à le concurrencer. Il s'agit à l'inverse de démontrer que les monnaies complémentaires pallient la crise financière, principal frein aux échanges, **en accompagnant et en amplifiant les énergies citoyennes déjà présentes.**



Les monnaies complémentaires visent un modèle de croissance économique respectueux de valeurs sociales et environnementales durables, permettant ainsi de redonner du pouvoir aux citoyens, pour repenser l'économie et proposer des modèles disruptifs et positifs, qui pourraient bien révolutionner notre monde.

LES FRANÇAIS ET LES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

Selon un sondage Opinion Way réalisé les 15 et 16 février derniers, près d'un tiers des Français sont favorables à l'introduction d'une monnaie nationale complémentaire à l'euro, ce sans qu'aucune personnalité politique ne se soit encore exprimée sur le sujet...



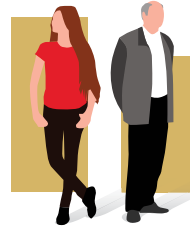
29%

des Français se déclarent favorables à l'idée d'introduire une monnaie nationale complémentaire à l'euro.

Alors que la problématique du maintien de l'euro comme monnaie unique demeure sujet à débat, les Français se montrent intéressés par la possibilité d'introduire une monnaie nationale complémentaire à l'euro. **Près d'un tiers des Français (29%) s'y déclarent favorables.** Une majorité des Français adopte une position modérée sur cette question.

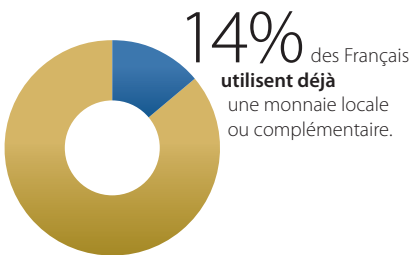
- Une véritable différence s'observe selon l'âge des personnes interrogées.

32%
des personnes âgées
de moins de 50 ans
se montrent favorables.

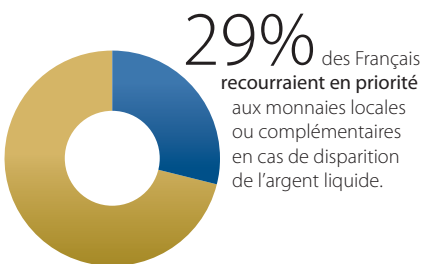


25%
des personnes âgées
de 50 ans et plus
se montrent favorables.

Les résultats de cette étude viennent confirmer ceux d'une autre étude menée par OpinionWay pour AuCoffre.com en mai 2016 :



- L'utilisation d'une monnaie complémentaire ou locale est encore une pratique minoritaire, mais 14% des Français déclaraient d'ores et déjà en utiliser une.



- La perspective d'une disparition de l'argent liquide pourrait accroître le recours à ces monnaies : 29% des Français recourraient en priorité à ces monnaies en cas de disparition de l'argent liquide.

- L'euro ne jouissant pas d'une bonne réputation (59% des Français estiment que l'euro favorise la spéculation financière), près d'un tiers des Français (29%) considère que les monnaies locales ou complémentaires pourraient être de meilleures monnaies que l'euro.

- On observe que cette idée, comme celle de l'introduction d'une monnaie nationale complémentaire à l'euro, convainc plus particulièrement les jeunes. Elle séduit également plus les catégories populaires.

45%
des jeunes âgés
de 18 à 24 ans

36%
des catégories
populaires

32%
des catégories
socioprofessionnelles
supérieures

17%
des personnes âgées
de 65 ans et plus

“opinionway

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

par **Jean-François Faure**, Fondateur du think tank « Monnaies en transition » et président de VeraCash, monnaie d'échange globale d'intérêt communautaire.

Une monnaie complémentaire ne doit pas être vue comme une alternative à la monnaie légale, car elle ne cherche pas à s'y substituer. Au contraire, une monnaie complémentaire vient suppléer la monnaie officielle pour, par exemple, soutenir ou relancer des systèmes d'échanges économiques dont la pérennité ne serait plus assurée par les mécanismes financiers habituels. En ce sens, la monnaie complémentaire se veut le reflet d'une activité économique réelle à laquelle elle redonne une valeur intrinsèque et tangible.



Avec une monnaie complémentaire, la richesse n'est donc plus liée à une quantité de devises mais à un niveau d'activité économique ou marchande. L'unité de compte utilisée par les individus ou les entreprises retrouve alors son objectif originel de monnaie d'échange consensuelle. D'ailleurs, une monnaie complémentaire n'est pas émise par un État ou une banque, mais par un groupe de personnes physiques ou morales qui décident de fixer entre elles une unité de valeur permettant de comptabiliser les échanges de biens et services au sein de ce groupe. Mais une monnaie complémentaire peut avoir un objectif plus large, en facilitant par exemple les échanges inter-entreprises par l'intermédiaire de chambres de compensation, ou même par l'octroi de crédits en cas de difficulté de trésorerie, le tout sans passer par le système bancaire. On a aussi le cas de monnaies complémentaires dites « affectées » destinées à être utilisées seulement pour des services ciblés (chèque emploi service universel, titres restaurant, titres vacances...).

Quel que soit leur objet, leur but est donc souvent de redonner du pouvoir d'achat aux particuliers. Les monnaies complémentaires peuvent également être perçues comme un formidable outil de dynamisation de l'économie, en permettant notamment aux entreprises de maintenir leur activité, y compris en période difficile, mais aussi en favorisant le commerce (qu'il soit de proximité ou non) ou encore en soutenant le développement de nouveaux usages commerciaux (plus écologiques, plus responsables, plus équitables, etc.). Les avantages en termes de maintien ou de création d'emploi sont alors évidents.

Pour autant, malgré tous leurs avantages, les monnaies complémentaires ne sont pas favorisées par la législation française ou européenne, et les contraintes réglementaires qui leur sont imposées les cantonnent le plus souvent à des expérimentations locales à vocation sociale ou solidaire, sans véritable objectif de développement économique global. C'est pourquoi il semble désormais essentiel d'offrir aux monnaies complémentaires un environnement légal et fiscal permettant aux individus et aux entreprises d'installer de véritables solutions d'économie innovante et durable, propices à la création d'emploi et aux développements des territoires.

Ainsi, en fonction des évolutions possibles du contexte normatif, nous proposons plusieurs pistes de réflexion visant à favoriser l'usage des monnaies complémentaires sans préjudice du système monétaire général, visant au contraire une meilleure circulation des biens et services, un gain de pouvoir d'achat pour les usagers et un renforcement des circuits économiques traditionnels.

Est-ce que la banque a encore vocation à être émettrice de monnaie ?

Par **Olivier Lecornec**, Président de LC. Investment Advisory

Elle est utilisée à chaque instant par chacun et pourtant peu se rendent compte aujourd'hui de ce que la monnaie a apporté à notre civilisation.

Son concept est né de la volonté des agents économiques, qu'ils soient particuliers ou entreprises, d'acquérir des biens dans l'instant ou de façon décalée dans le temps sur la base d'un système commun de comparaison.

Le mode de création de monnaie dans l'économie contemporaine et ses règles sont des sujets qui occupent autant le politique que les économistes dans cette période où certains semblent perdre la confiance qu'ils lui portaient à l'origine.

Dès lors, les plus sceptiques à son encontre se demandent si le moteur de la création monétaire n'est pas à revoir, ou si plus radicalement une nouvelle monnaie ne doit pas chasser la mauvaise.

Les nouveaux acteurs de l'économie et la création de monnaie

A côté des banques commerciales et centrales de nouveaux acteurs et mécanismes ont émergé, et plus particulièrement ces dernières années, pour rebattre les cartes de la création monétaire. Parmi eux deux se détachent nettement :

- > les acteurs du financement participatif
- > les monnaies complémentaires

Les acteurs du financement participatif interviennent à ce jour dans 3 secteurs : le don, l'intervention en capital et le prêt. Les deux premiers secteurs ne créent évidemment pas de monnaie, ils permettent son déplacement depuis des agents économiques disposant de réserves vers d'autres agents ayant un besoin de monnaie. Le troisième secteur, à savoir les prêts participatifs, ne créent pas non plus de monnaie puisqu'il s'inscrit comme les deux précédents dans une logique de transfert des ressources. Néanmoins, ce dernier vient concurrencer directement l'activité de crédit des banques et donc indirectement le processus de création monétaire. L'utilisation de cette technique portée à très grande échelle permettrait donc d'alimenter la croissance économique sans augmenter la masse monétaire en contrepartie. Contrairement à un système économique où seules les banques pourraient faire du crédit uniquement sur la base des dépôts des épargnants, et où les emprunteurs seraient face à un univers de prêteurs restreint (ce qui entraîne mécaniquement un certain nombre de contraintes), le système du prêt participatif permet à l'emprunteur de se tourner vers une multitude de prêteurs potentiels.

Les financements accordés dans ce cadre sont pour le moment anecdotiques par rapport au volume de crédits accordés par les banques. Ils viennent apporter cependant d'une certaine manière une solution aux problèmes posés par l'expansion accélérée de la masse monétaire. L'usage et le développement de cette technique permettraient donc de financer les projets sans avoir recours à la création monétaire, et de maintenir un essor économique plus important que dans le cadre de l'usage de l'encadrement du crédit.

Bien évidemment, les banques pourraient garder dans ce schéma le monopole de la création monétaire par le jeu du crédit. Elles interviendraient ainsi en complément des épargnants ou sur les projets non retenus par ces derniers.

Les monnaies complémentaires viennent concurrencer de leur côté non pas les banques, mais la monnaie elle-même. La question que l'on doit alors se poser est « pourquoi un agent économique préférerait-il utiliser une monnaie complémentaire plutôt que sa monnaie nationale ? »

La réponse à cette question, au-delà des réponses d'éthique et de partage généralement prônées par les porteurs de ces projets, peut se trouver dans plusieurs raisons :

- > parce qu'il a une confiance plus importante dans la monnaie complémentaire,
- > parce que la monnaie complémentaire ne perd pas de valeur en raison d'une éventuelle inflation.



La question de la confiance est portée par le fait que l'utilisateur de monnaie complémentaire peut considérer que la monnaie en question procède d'un mode de création simple, facilement compréhensible et que ce mode de création ne peut pas faire l'objet de manipulation ou de spéculation. En effet, à la différence des monnaies nationales, les monnaies complémentaires ne peuvent pas être délivrées dans le cadre de crédits (le crédit étant un monopole des banques), et ne sont pas soumises à une politique monétaire assise sur le maniement des taux d'intérêts. Il s'agit dès lors d'une monnaie à vocation uniquement d'échange et non de crédit.

Par ailleurs, les monnaies nationales depuis la fin de la convertibilité dollar-or en 1971 ne sont assises sur aucun actif tangible et évoluent en fonction des marchés des changes et d'indicateurs économiques dont l'inflation. Or dans ce dernier cas de figure, l'utilisateur de monnaie nationale verra sa capacité à acquérir des biens réduite par le seul jeu de l'inflation. Ainsi, pour le même bien acquis en 2002 ou en 2016, l'acheteur verra une différence de prix de plus de 20%. Pour acquérir un bien qui valait 100 euros en 2002, l'acheteur devait déboursier 120,80 euros en 2016.

En comparaison, une monnaie complémentaire qui serait assise sur un actif tangible pourrait voir là sa réserve de valeur évoluer avec l'inflation. Imaginons une monnaie complémentaire basée sur l'or, celle-ci évoluerait bien évidemment en fonction de la valeur associée à l'actif sur lequel elle est basée et pourrait ainsi voir sa convertibilité en monnaie nationale moindre en cas de chute des cours. Cependant, la confiance portée dans cette monnaie ne serait plus basée sur la santé économique ou politique de l'état dont elle dépend, mais sur la valeur que l'on a conféré à l'or à travers les siècles.

Si l'on va plus loin, on constate d'un point de vue comptable qu'une monnaie complémentaire qui ne serait pas assise sur un actif tangible (c'est à dire où le promoteur de cette monnaie ne serait pas obligé d'acheter avec la contrepartie de monnaie nationale un actif), reviendrait à de la création monétaire pure. En effet, imaginons que Paul donne à Virginie 100 euros pour obtenir 100 MC (Monnaie Complémentaire, la convertibilité dans cet exemple est de 1 pour 1). Paul dispose dès lors d'un pouvoir d'achat de 100 et Virginie également. Chacun d'eux va pouvoir se tourner vers les commerçants acceptant les deux monnaies et pouvoir acquérir des biens en conséquence. Une telle monnaie contribuerait donc au gonflement et aux problèmes liés comme nous l'avons vu précédemment de la masse monétaire. La « bonne » monnaie complémentaire serait donc celle qui repose sur un actif tangible.

Plus de temps, plus d'argent ?

Par **Pascal Ordonneau**, Ancien dirigeant de la banque HSBC, auteur d'ouvrages économiques

Le temps semble disparaître de la science économique théorique comme on viendrait à penser que la monnaie en disparaît aussi. Y aurait-il un lien ? La monnaie perdrait de sa cohérence conceptuelle parce que l'inscription du temps, lui-même, dans l'univers économique flageolerait.

Les monnaies complémentaires apparaissent comme une réponse à la présence toujours plus grande des algorithmes et du numérique.

(ndlr. Extrait d'une intervention lors du think tank Monnaies en transition du 4 novembre)

À leur échelle « humaine », les monnaies complémentaires apportent des réponses où espace et temps reprennent leurs anciens droits économiques et sociaux : elles s'efforcent contre toute logique technologique à réinstaurer le territoire dans le champ de la monnaie et à redonner à l'espace la place qu'il aurait perdue.

Indirectement, elles soulèvent la question des conséquences « systémiques » des séismes monétaires. En vertu de quoi, interrogent-elles, l'homme d'en-bas, celui de la rue, le salarié, le retraité, le pauvre ou le « moyen riche », doivent-ils subir les conséquences monétaires et financières qui résultent du mauvais emploi et de la mauvaise génération de la monnaie ? La monnaie unique n'est qu'un leurre, nous disent ces initiatives. Quand 80% des flux monétaires dans le monde, voire davantage, sont le fait des grandes entreprises de la finance et des trésoreries de très grands groupes internationaux, peut-on légitimement penser que les risques assumés par les utilisateurs de la monnaie sont bien répartis ?

Pourquoi se poser cette question maintenant ? La réponse tient aux bouleversements que connaissent les idées de temps et d'argent comme on les a décrites plus haut. À la fin du XIX^e siècle, ces questions ne se posaient pas et la monnaie pouvait être unique, elle pouvait même n'avoir aucune importance : la « monnaie » était suffisamment rare pour que la pensée économique jugeât préférable qu'on ne la dispersât pas trop en segments plus ou moins cohérents. Processus intellectuel identique à celui-ci : l'universalité de l'espèce humaine a été conçue, dans l'Antiquité, à une époque où bien peu de gens pouvaient la constater et l'expérimenter, c'était une sorte de décision de doctrine philosophique.

Si, dans des temps pas si lointains, il fut décidé par les différents penseurs de la chose économique que la monnaie était une malgré ses trois fonctions, il serait temps de tenir compte des changements profonds dont on a décrit les principes généraux dans les parties qui précèdent. La monnaie deviendrait alors une notion utile pour qualifier différentes catégories de moyens de paiements.

> Lire la contribution de Pascal Ordonneau sur le Huffington Post

<http://www.huffingtonpost.fr/pascal-ordonneau/le-temps-et-largent-ont-ils-disparu/>

Une possible « Démocratie Peer-to-Peer » ?

Par Pierre Papéron, Fondateur d'Exploit.digital

L'émergence de la technologie blockchain offre aujourd'hui la possibilité d'échanger des biens, des services et même de l'énergie en faisant fi d'une autorité centrale de régulation. Le tiers de confiance, c'est la « chaîne » et ses validations en série mais aussi l'anonymisation de ses utilisateurs, ce qui évite toute forme de contrôle et donc de pression... donc de corruption.

(...) En poussant un peu plus loin la réflexion, c'est un vieux fantasme communautaire qui apparaît et prend une toute autre ampleur. Car en fait, en proposant ses produits fabriqués à la maison, son temps libre pour le bien de la commune, ses compétences pour conseiller des voisins sur les finances ou l'orientation des enfants, sa disponibilité h24 pour intervenir en urgence chez un voisin pour une fuite d'eau ... on retrouve le fonctionnement de la quarantaine de SEL (Système d'échange local) qui existent actuellement en France avec des modalités différentes. Par exemple, l'unité retenue peut être la minute et devenir ainsi la monnaie de référence en mettant l'emphase sur le temps comme valeur cardinale pour la communauté.

Mais la blockchain et cette production des énergies électriques et thermiques donnent une toute autre ampleur au phénomène : liberté géographique d'utilisation et contribution, certification et authentification pérenne, transformation monétaire éventuelle en cas de besoin. Autrement dit, le SEL perd sa localisation restreinte et peut s'étendre, mailler tout un territoire, que ce soit une ville, une région, un pays... mais aussi recréer une sorte de compagnonnage transverse par expertise ou famille par exemple.

La blockchain va vous faire aimer votre prochain

Les conséquences sont juste démesurées car le pouvoir est redonné en quelque sorte à chacun de frapper une monnaie en plus de son temps et de son travail grâce à l'activité du conseil. De plus, ce flux monétaire ou d'autonomie nouvelle peut être orienté en termes d'objectifs : logique capitaliste en privilégiant les ROI-ROCE-TRI-NPV-WACC classiques, logique humanitaire en aidant les voisins dans le besoin (aspiration profonde des Français qui font partie des plus grands donateurs de la planète), logique participative en suivant et votant pour la dépense de cette nouvelle énergie en de nouveaux lieux virtuels ou physiques :

- > Conseil municipal, ou du village, ou de l'immeuble, familial... permanent ;
- > Suivi en temps réel des allocations (qualité et quantité) et des impacts de ces allocations, modifications en cours de route si le micro-contrat le permet ;
- > Choix de stock, investissement, utilisation, mutualisation pour assurance, dons... les questions de tout agriculteur en auto suffisance : je replante, je mange, je vends, je donne aux oeuvres ou sans ressources...

La figure qui me vient, au delà du hameau calme de l'extérieur mais bouillonnant de l'intérieur est celle des pionniers américains qui unissaient leurs forces dans un monde hostile. Et il le faisait de manière simple : en mettant tous les soirs les carrioles en rond, chacun prenant sa part de défense de la communauté, de consolidation des liens, de partage de la nourriture, de l'éducation des enfants... Notion de communauté très forte aux US et qui a été perdue en France par manque de mise en avant politique. Et pourtant la sémantique ne manque pas : «communal» est très clair.

Sans vouloir reprendre la pensée de Ralph Nader qui a révolutionné la société de consommation en son temps, on voit ici la possibilité de modifier le rapport de force ancestral avec les pouvoirs publics, et d'influer sur les utilisations à venir de l'argent collecté tout au long de l'année par l'Etat. Un consommateur vote avec son argent et ses pieds ou sourit tous les jours.

Un «contribuable» «contribue» de manière éclairée et active en encapsulant dans son paiement une information sur la destination souhaitée des fonds.

Les Romains avaient l'habitude de dire «nihil nove sub sole» (rien de nouveau sous le soleil), on pourrait probablement rajouter ou renverser la proposition par ces moments de transitions énergétiques aussi bien que démocratiques : «nuvum ad solem venit» (le nouveau vient du soleil). Ce qui, dans une boucle circulaire dont la symbolique ou la sémantique a parfois le secret, est dans la droite ligne du Roi-soleil qui pourrait éclairer cette nouvelle forme de société du XXI^e siècle comme elle a régenté le XVI^e ou bien les dynasties pharaoniques.

Et faire regarder les voisins très différemment, et peut-être même les aimer.

> Retrouvez les contributions de Pierre Paperon sur LinkedIn

<https://www.linkedin.com/pulse/2017-la-blockchain-va-vous-faire-aimer-votre-voisin-pierre-paperon>



Oui au revenu universel, mais en monnaies complémentaires.

Par Jean-François Faure, Président-fondateur de VeraCash

Invité dans le débat politique depuis plusieurs mois, le revenu universel est devenu l'un des sujets macroéconomiques à la mode autour duquel s'agitent certains candidats aux prochaines élections présidentielles. Moins médiatisées, les monnaies complémentaires ont, pour leur part, réussi à développer des écosystèmes décentralisés et citoyens (souvent à l'échelle locale mais pas seulement), avec pour principal objectif une plus grande égalité sociale sur le plan microéconomique. À première vue, on pourrait croire les deux concepts relativement distincts l'un de l'autre. Et pourtant, il est fort probable qu'ils aient un avenir commun.

Pour certains théoriciens, le revenu universel apparaît comme la solution ultime aux problèmes socio-économiques liés notamment à la supposée disparition prochaine de l'emploi humain au profit de l'automatisation. Pour d'autres, en revanche, un éventuel recours à une «allocation» inconditionnelle qui serait offerte à chaque individu traduirait finalement

l'incapacité chronique des politiques économiques de ces dernières années à comprendre les bouleversements technologiques actuels et futurs, à en anticiper les bénéfices et surtout à s'y adapter.

Signalons au passage qu'il serait vain (et particulièrement erroné) de croire que ces deux positions reflètent le clivage politique traditionnel entre socialistes et libéraux. Il s'agit davantage d'un débat fondamental de société, ni de droite ni de gauche puisque même Elon Musk (très « à droite ») envisage la solution du revenu universel face aux progrès de la robotique^[1].

Si le progrès a toujours constitué une forme de « destruction créatrice » du travail (les métiers à tisser remplaçant les tisserands, les porteurs d'eau supplantés par l'eau courante...), cela s'est généralement fait sur des périodes assez longues, à l'échelle d'une génération par exemple, permettant aux « anciens » secteurs d'activité d'être progressivement et naturellement remplacés par les « nouveaux ». Cette fois, la révolution numérique se déroule à un rythme bien trop rapide pour laisser aux agents économiques le temps de s'y adapter. Et d'imaginer alors un système qui accorderait à chaque citoyen, enfants compris, une somme forfaitaire mensuelle susceptible de couvrir les dépenses de base (jusqu'à 800 euros par mois pour les propositions les plus jusqu'au-boutistes).

L'ennui, c'est que distribuer de l'argent tous les mois aux citoyens ne constitue pas forcément la meilleure façon de continuer à faire tourner l'économie. En effet, la plupart des sociétés occidentales étant endettées au-delà de leurs capacités de remboursement (et c'est valable pour la France), le financement d'un revenu universel semble particulièrement compliqué, à moins d'entrer dans une spirale mortelle d'hyperinflation. Du reste, le revenu universel pourrait contribuer à dégrader encore davantage l'économie du pays, en favorisant par exemple la consommation de produits d'importation, sachant qu'ils constituent désormais la majorité des biens vendus sur le territoire français, lequel n'abrite quasiment plus aucune industrie majeure.

Face à ces défis, pour ne pas dire ces risques, l'une des pistes les plus prometteuses se trouve sans doute dans la mise en place d'un revenu affecté à des usages bien précis, un complément de pouvoir d'achat destiné à une consommation orientée. On pense alors bien évidemment aux monnaies complémentaires, car la notion même d'affectation est généralement inscrite dans leur ADN.

Une monnaie de ce type constituerait un moyen idéal de distribuer un revenu additionnel dédié à des utilisations spécifiques. Bien sûr, il faudrait avant tout l'extraire du champ minimaliste de l'expérimentation socio-humanitaire, et se mettre à y réfléchir comme à une véritable alternative économique de grande ampleur.

Il faudrait bien entendu que cette monnaie complémentaire, distribuée sous forme de revenu universel de base, ne puisse pas être dévoyée par l'acquisition de produits financiers, de produits d'importation ou de biens sujets à spéculation. Là encore, aucune visée anti-capitaliste ou d'idéologie politicienne, mais au contraire une vision pragmatique de ce que devrait être un revenu complémentaire pour mieux servir l'intérêt premier des citoyens.

Ce mécanisme existe déjà en France avec des centaines de monnaies complémentaires permettant des usages locaux clairement identifiés (transports en commun, commerces de proximité, entraide...).

On connaît également le chèque déjeuner qui fait office de monnaie complémentaire utilisable dans la plupart des restaurants de France et de Navarre, et aussi chez certains commerçants (même si la réglementation s'est récemment durcie). Et n'oublions pas toutes ces monnaies électroniques, dont l'emblématique bitcoin, qui transitent entre des millions d'utilisateurs sans jamais faire apparaître le moindre euro, yen ou dollar.

Il ne faudrait pas grand chose pour généraliser ce principe à l'ensemble du territoire en l'associant par exemple à une politique de redistribution sous forme de revenu universel.

Avec en outre de formidables conséquences sur les trois principaux enjeux que sont la relance économique (les entreprises sont relancées par la demande intérieure), la réduction du chômage (de nouveaux besoins apparaissent en plus du renforcement des entreprises locales) et le développement durable (moins d'importations, donc moins d'impact sur l'environnement par une réduction de l'empreinte carbone liée aux transports).



Quant au financement, il pourrait être assuré par une fiscalité dédiée en monnaie complémentaire basée sur les usages, la circulation, la consommation plutôt que sur le revenu. Un revenu qui, par ailleurs, ne correspondrait plus à un travail mais à une activité au sein de la collectivité. Et les monnaies complémentaires seront la solution pour que ce revenu universel ne devienne pas la version moderne «du pain et des jeux» des Romains.

> Lire le texte intégral de Jean-François Faure sur [We Demain.fr](https://www.wedemain.fr)

https://www.wedemain.fr/Oui-au-revenu-universel-mais-en-monnaies-complementaires_a2549.html

Les monnaies complémentaires tournées vers la transition énergétique.

Par Daniel Batisdas, économiste (Equateur).

Il est autant important qu'urgent qu'un changement de la matrice énergétique s'opère afin de permettre la migration vers une utilisation d'énergies plus propres, renouvelables. Cependant, son financement n'est pas rentable. Du moins, cela n'a pas l'air de l'être. La conception inachevée du lien entre l'environnement et l'économie, où il ne nous est pas permis d'apprécier la rétroaction entre ces deux secteurs ne fait qu'aggraver sa perception. Cependant, les solutions peuvent voir le jour de l'échelle globale à l'échelle locale ou des racines de l'économie vers le haut. Dans les deux cas, l'argent et sa construction comme institution centrale dans la société, joue un rôle pondérant.

Les monnaies complémentaires et la demande d'énergie

La consommation énergétique domestique peut être analysée par la source d'énergie et la quantité de consommation. Tenant compte de la consommation globale d'une société, les décisions individuelles des familles quant à maintenir l'utilisation de produits qui dépendent de combustibles fossiles, génèrent une inertie dans la continuité de la structure de la matrice énergétique démotivant toute migration vers des énergies renouvelables. Il est ainsi nécessaire de faciliter le remplacement de ce type de produits par d'autres qui dépendent de l'énergie électrique idéalement générée par des mécanismes d'énergie propre. Parallèlement, il faudra décourager la consommation des équipements qui requièrent des énergies fossiles mais également la consommation de biens peu performants en terme d'énergie électrique. Dans les deux cas, les produits qui seraient concernés par la migration de consommation auraient tendance à avoir un prix de marché plus élevé, ce qui découragerait toute acquisition, tout en tenant compte qu'à long terme les dépenses de la consommation d'énergie puissent être moindres et compenseraient la valeur initiale du bien.

Cette barrière est habituellement exécutée par l'application de taxes sur les produits moins performants, afin de rivaliser avec les prix des produits vers lesquels il faut migrer. Une alternative ou complément à ce dispositif est l'utilisation d'une monnaie avec un objectif bien défini. C'est-à-dire, un instrument qui pourrait n'être utilisé que pour l'acquisition de produits répondant à une série de critères à déterminer par l'entité chargée de la politique publique. Un cas iconique en France est celui du Ticket Restaurant, une monnaie dirigée qui peut être utilisée pour acheter des aliments. Un mécanisme similaire pourrait se mettre en pratique avec une monnaie verte et qui serait uniquement destinée à l'achat d'équipements électriques (ou hybrides) répondant à certains critères en terme de performance énergétique.

De cette manière, la monnaie complémentaire se convertit en un instrument d'application de politique publique de promotion pour le remplacement de produits peu performants en terme énergétique vers d'autres produits plus performants. Une fois encore, la conception du mécanisme dépend de l'ensemble des objectifs de la politique, de la zone géographique de l'application et de d'autres facteurs sociaux à prendre en considération. Enfin, une monnaie dirigée pourraient permettre diverses constructions. Quelques exemples de systèmes pour l'application d'une ou des monnaies complémentaires sont :

- > Le gouvernement (municipal, national, régional en fonction de l'échelle du projet) fournit une indemnité à tous ses habitants. L'indemnité peut se livrer sous forme de monnaies vertes.
- > Les habitants d'une commune sont d'accord pour recevoir une partie de leur salaire (ou bonus) en monnaie verte.
- > Un système à points par lequel un particulier se verra diminuer des points suite à l'achat de biens dépendant d'énergies fossiles ou de faible performance énergétique alors que l'achat ou la consommation de biens à grande performance énergétique lui permettra de gagner des points.

Ainsi, les foyers disposeront de plus de liquidité, tout en promouvant la consommation de biens pour lesquels cette liquidité supplémentaire a été créée. Il est à prévoir que la demande locale de ces biens augmente et que cette augmentation soit une promotion pour les producteurs respectifs.

D'autre part, ces mécanismes pourraient s'articuler au sein d'un système dans lequel les monnaies complémentaires sont destinées directement au financement de projets de génération d'énergie propre. A ces fins, il est important en tout premier lieu de mettre en évidence certains critères particuliers propres aux instruments qui servent de monnaie, essentiellement ceux qui justifient que ces monnaies soient acceptées dans une société.

Les monnaies complémentaires et la génération d'énergie électrique

Certains instruments utilisés comme monnaie existent déjà et ont une valeur intrinsèque comme c'est le cas de l'or ou d'autres métaux précieux. Leur rareté ainsi que leur potentiel d'utilisation comme conducteur électrique ou comme pièce de bijouterie font que ceux-ci soient primés par la société et, par conséquent, soient acceptés comme moyen de paiement, sans obligation légale. Dans le cas de la monnaie fiduciaire, si celle-ci n'est pas adossée à des actifs physiques, son acceptation dans la société ne sera accordée que par le biais de la confiance du réseau des utilisateurs, habituellement soutenue par une exigence légale. En effet, quand un état détermine que le paiement des impôts sur son territoire doit s'effectuer avec une monnaie en particulier, ceci engendre une demande de celle-ci dans la société. Dans la mesure où tous les habitants d'un pays ont besoin de cette monnaie pour liquider leurs dettes envers l'état, ces derniers devront disposer d'un stock de celle-ci pour pouvoir s'acquitter de leurs obligations fiscales. De même, les habitants devront accepter que cette monnaie serve également de moyen de paiement permettant, de ce fait, à tierce personne de liquider des dettes en instance auprès de tout créancier.

Une variante à ce système serait que l'état fasse en sorte qu'une fraction déterminée du montant des impôts soit à payer en monnaies vertes. Ceci générerait une demande pour ces monnaies au sein de la société. L'état, ensuite, serait en mesure de mettre ces dites monnaies en circulation par le biais d'une dépense publique. Ainsi, la construction publique de centrales hydroélectriques, stations d'énergie éolienne ou de panneaux solaires pourrait être financée par cette dépense publique, étant celle-ci partielle ou totalement livrée en monnaies vertes. Ceci permettrait aux fournisseurs de l'état d'utiliser cette monnaie pour payer leurs propres dettes locales. En général, l'état fait usage de sa position privilégiée comme noyau central au sein d'une économie et de la possibilité de pouvoir définir les modes de règlement pour que les particuliers puissent s'acquitter de leurs dettes (impôts). Ceci génère de la demande et par conséquent l'acceptation de la monnaie dans l'environnement local. Un mécanisme de cette nature est plutôt attractif pour les pays qui ne disposent pas de souveraineté monétaire et dont la masse monétaire ne dépend pas entièrement d'eux.

Regards sur l'Afrique, très en avance sur les usages !

Par **Christine Jouan Bruneau**, Présidente-Fondatrice de Femmes de Demain, Adjointe au Maire de Boulogne-Billancourt

Nous voyons émerger dans le monde un nouveau pouvoir d'agir citoyen. En lien avec les valeurs du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, se développe une réelle écologie de l'économie, une économie circulaire, qui fait une place à la monnaie alternative, ou complémentaire. 1 million de personnes dans le monde, 3000 associations, 4000 communes ont mis en place une monnaie locale. Et l'on peut reconnaître que cette monnaie redonne humanité et sens au territoire, relocalise les échanges, favorise l'emploi, incite à consommer local, et à mettre en valeur une économie réelle, et marchande. L'on peut même constater par l'ancrage dans le territoire, le commerce de proximité en circuit court, la capacité d'autonomie alimentaire de certains lieux. Dans d'autres continents, les expériences restent minoritaires mais réussies.

Alors que l'Afrique est largement installée dans l'économie informelle et l'échange local, elle a connu très peu d'exemples de monnaie alternative. Mais l'expérience du Kenya est passionnante. La création du bangla-Pesa lancé dans le bidonville de bangladesh - 20000 habitants près de Monbasa - , a permis à de nombreux habitants, en majorité des femmes, de monter des commerces et de faire reculer la pauvreté sous la forme d'un crédit mutuel. Plus de 200 micro entreprises ont ainsi été créées. Le succès a été tel que la banque kenyane en a pris ombrage. Les instigateurs du système ont été emprisonnés, accusés de contrefaçon et de faire circuler une fausse monnaie. Ils ont été relaxés par la justice en novembre 2013. Depuis, sur la base d'explications du fonctionnement de cette monnaie, une nouvelle expérience est en cours, menée avec le soutien du gouvernement, qui recommande l'extension du modèle à tout le pays. Sortir des régions de la pauvreté, favoriser le développement de l'Afrique passe par ces monnaies locales, qui utilisent pleinement les ressources productives locales, favorisent les échanges et l'enrichissement des communautés. Totalement adaptée à la vie des coopératives de femmes et à la sous bancarisation des populations, la monnaie alternative devient un outil de développement économique et devrait être inscrite dans les objectifs de développement durable. La cohabitation avec le franc CFA est possible, permettant ainsi de créer une alternative locale, alors que le système financier global de l'Afrique interroge sur son fonctionnement.

Une expérience sénégalaise de 1998 très intéressante, le réseau DOOLE, fut basé sur des bons d'échanges, et rattaché à des chantiers communautaires d'entraide et aux petits commerces locaux. Cet exemple a démontré qu'il est possible de redonner sens et participation des populations à la gestion communautaire dans une économie locale acculée par défaut d'argent. Là où le micro crédit reste inaccessible, les monnaies alternatives complémentaires permettent de remobiliser et d'accroître les échanges, transforment les quartiers. En Afrique du Sud, l'Ora, monnaie locale d'Oriana, utilisable dans la communauté afrikaner est apparue en 2002. La monnaie fut progressivement acceptée dans les villages voisins, et s'est inscrite dans une volonté d'autonomie des populations. L'utilisation de l'Ora a permis de décourager les vols, car la monnaie n'est pas utilisée ailleurs. De nouvelles séries de billets sont imprimées tous les 3 ans et le dynamisme local, l'autonomisation des villages évolue positivement.

Le Brésil fut certainement précurseur, lorsque les habitants de Favelas créèrent le Palmas, monnaie locale liée au microcrédit, devenu en 2005 la bancopalmas avec 2 millions de bénéficiaires. La monnaie locale est une réponse adaptée à la lutte contre l'extrême pauvreté et favorise l'autonomisation des populations en donnant sens à une économie locale inclusive et prospère. Elle peut cohabiter avec le système central et redonner sa juste valeur à la monnaie.

Nécessité d'une monnaie « open source »

Par Jean-François Faure, Président-fondateur de VeraCash

Surfant sur le succès du Bitcoin, environ 600 projets alternatifs de crypto-monnaies ont vu le jour depuis la création de la plus célèbre monnaie virtuelle - et sûrement plus à l'heure où j'écris ces quelques lignes. La crypto-monnaie a ouvert la voie aux monnaies "open source", créées par la technologie blockchain. Voici les raisons d'un succès qui pourrait être encore plus grand avec de l'or physique en contrepartie.

Comment la monnaie a-t-elle fini par se dématérialiser ?

« Il existe au moins 3 types d'objets virtuels : la monnaie, la langue et les textes. Le code informatique est une 4e forme d'objet virtuel. Autrefois, la monnaie avait une valeur propre car elle était souvent conçue à partir d'un métal précieux. Avec le temps, la monnaie s'est détachée de son existence physique avec l'apparition de la lettre de change au XII^e siècle : la valeur de celle-ci dépendait [surtout] de son émetteur »

« De nos jours, les flux monétaires sont entièrement informatisés par le biais de jeux d'écritures comptables. La monnaie a perdu sa valeur intrinsèque depuis sa non convertibilité en or. Ce phénomène est récent dans l'histoire de l'homme : il faut attendre les accords de Bretton Woods en 1944 pour que toutes les monnaies (excepté le dollar) ne soient plus convertibles en or. Le dollar n'est plus convertible en or à partir de 1971 seulement. Par conséquent, la monnaie a la valeur que les agents économiques lui donnent, s'ils n'ont plus confiance en celle-ci, elle peut devenir sans valeur » (Google Book, *"Gérer et comprendre l'open source : Une modélisation en termes de « régimes »"*, par Nordine Benkeltoum).

La dématérialisation de la monnaie n'est donc pas une nouveauté.

Qu'est-ce qu'une monnaie open source ?

Ce qui est nouveau en revanche, c'est que n'importe qui peut créer une monnaie sans passer par une banque, et ça, c'est franchement révolutionnaire. C'est ce qu'on appelle une monnaie "open source".

Pour moi, une monnaie "open source" doit se qualifier de la façon suivante : c'est une monnaie pour laquelle tous les utilisateurs en connaissent parfaitement les règles et en sont chacun les garants du bon usage, du fonctionnement et de l'application. Ce n'est plus le cas des monnaies étatiques telles que l'euro.

Mais c'est le cas de certaines monnaies complémentaires comme le Bitcoin, de certaines monnaies locales (avec les gouvernances participatives), mais pas nécessairement de toutes les monnaies. Le ticket restaurant ou les "miles" par exemple ne sont pas des monnaies "open source", car leur gestion est intégralement centralisée.

D'un point de vue plus théorique, un projet open source réunit une communauté d'utilisateurs-développeurs au sein d'une organisation collective distribuée. Tout comme les logiciels libres, les codes informatiques qui régissent les monnaies open source "peuvent être modifiés avec un impact réduit sur leur structure grâce à leur modularité réduisant également les barrières pour contribuer".

C'est avec cette technologie open source, la blockchain, qu'a été créé le Bitcoin, première monnaie "peer-to-peer".

Mais l'open source n'est pas qu'une technologie, c'est aussi un état d'esprit. Une monnaie locale où la gouvernance est basée sur le principe de la démocratie participative, où les utilisateurs sont les garants de leur propre monnaie, de ses règles et de son usage, pour moi c'est ça une monnaie qui relève de l'esprit "open source".

Le Bitcoin, bonne ou mauvaise monnaie ?

Confidentiel et universel, le Bitcoin facilite les transactions entre internautes, sans intermédiaire. C'est à la fois une devise monétaire et un système de paiement. Mais ce n'est pas

son caractère anonyme (alimentant les soupçons de transactions illégales) qui nous intéresse ici. Pas même que nous évoquerons l'aspect de la sécurité de cette crypto-monnaie (dont certains hébergeurs comme Mt. Gox ont été piratés). Nous nous y intéressons en tant que système de paiement alternatif qui passe hors des circuits bancaires.

Ce qui est intéressant dans l'application d'une blockchain pour créer une monnaie virtuelle, c'est qu'elle est distribuée (elle ne passe par aucune banque ou quelconque autre instance centrale, privée ou publique) et démocratique. Imaginez une monnaie open source adossée à des réserves réelles d'or physique !

Les banques et les blockchains

Il est logique que les banques aussi trouvent des avantages certains dans le fait que les transactions ne passent pas par un organe central de contrôle.

Exit les intermédiaires financiers ! Plus besoin de passer par une chambre de compensation pour l'achat d'une action. La validation des transactions via une blockchain est plus rapide, elle ne prend que 10 minutes au lieu de deux jours avec le système actuel (complexe et centralisé). Et d'un point de vue mathématique, la blockchain est un programme informatique supposé être inviolable. Cette technologie sécurisée permet notamment de garantir l'exactitude (l'authenticité et l'unicité) des transactions, qu'elles ne soient pas passées deux fois par exemple.

Gain de temps, gain d'argent, limitation des risques d'erreurs, les banques ont tout à y gagner.

Sans compter que si elles s'approprient la technologie, elles pourraient non seulement réduire leurs coûts en termes d'infrastructure, mais aussi de pouvoir concurrencer le Bitcoin qu'elles jalouent secrètement.

La technologie blockchain ouvre la voie des monnaies "open source" qui ne passent par aucun organisme financier.



Intégrer dans le budget des collectivités le principe des monnaies complémentaires en valorisant les ressources citoyennes : bénévolat, échange de prestations, service civique.

Le citoyen est particulièrement volontaire pour participer au fonctionnement de la collectivité. Nous l'avons vu en 2016 avec le succès de la "réserve citoyenne" (Ministère de la Défense ou bien encore Ministère de l'Education Nationale). Dans les territoires, les initiatives sont multiples avec un réseau associatif très dynamique qui propose des millions d'heures de bénévolat au service de la collectivité. Des communes ont ainsi décidé ces derniers mois d'en appeler aux citoyens pour des tâches dont elles ne pouvaient pas assurer le financement.

Il s'agit de valoriser ces prestations et ces heures citoyennes en autorisant les collectivités à les intégrer comme ressources (ou recettes) dans leurs budgets mais aussi à permettre aux contribuables d'acquitter une partie de leurs taxes et impôts locaux en participant au fonctionnement du territoire.

La réserve citoyenne séduit

C'est à la suite des attentats en 2015 et 2016 que l'appel aux citoyens pour assister notamment les forces de l'ordre a été renouvelé. La réserve opérationnelle du Ministère de la Défense a connu un afflux de candidatures sans précédent avec pratiquement 5 000 citoyens inscrits aujourd'hui.

Moins connue, la réserve citoyenne de l'Education Nationale connaît aussi un engouement sans précédent avec 5400 bénévoles (dont 10% en région parisienne) engagés pour intervenir dans les écoles, collèges et lycées auprès des jeunes.

PLUS DE BÉNÉVOLAT, MOINS D'IMPÔTS ?

En 2014, le petit village de Peyrissas en Haute-Garonne propose à ses 90 âmes un marché un peu particulier : pour éviter d'augmenter les impôts locaux voire les baisser, chaque citoyen donnera à la commune une demi-journée de son temps !

Une demi-journée pour entretenir les allées du cimetière, tailler les branches des platanes, nettoyer la façade de l'église du village. L'opération est une réussite ! Non seulement le budget municipal est allégé mais en plus, ce moment d'échange entre citoyens-contribuables permet de créer du lien.

Ces journées citoyennes sont nées dans l'est de la France, à Berrwiller (1 200 habitants, Haut-Rhin). En 2008, le maire constate que les gens vivent de plus en plus repliés sur eux-mêmes. Il se dit qu'il faut absolument recréer du lien et pour cela il imagine de créer un nouveau rapport au bien commun, à la collectivité. Cette initiative est aujourd'hui partagée par pratiquement 200 communes en France. Chaque année, des citoyens donnent ainsi une journée pour la collectivité.

Enfin, dernière initiative, récente, en Bretagne. Languouët et Saint-Brieux font face à d'importantes baisses de dotation de l'Etat. La solution pour équilibrer le budget municipal passe par une augmentation des impôts, l'emprunt ou l'arrêt des projets. Les deux communes pensent alors à faire appel au crowdfunding (fonds participatifs) pour financer leurs projets. Un appel à la contribution pécuniaire des citoyens – rémunérée 2%- qui fait carton plein ! Comme le précisent les élus de ces communes pour que cela marche, il faut que les projets aient du sens : cantines bios, aménagements handicapés, maisons des générations...





2

Permettre l'expérimentation de la modification de l'article 16 de la Loi ESS de 2014 et élargir la création d'une monnaie complémentaire dans le cadre général du développement durable. Lever la restriction à l'économie sociale et solidaire.

La publication de l'article 16 de la loi Economie Sociale et Solidaire en 2016 marque, pour de nombreux acteurs économiques, la reconnaissance institutionnelle des monnaies complémentaires. Ainsi, en France, des organisations privées peuvent émettre et gérer des titres de monnaies complémentaires.

Toutefois, cette Loi prévoit une restriction importante puisque ce droit est limité aux organisations dont les principes et le champ de l'économie sociale et solidaire sont l'unique objet social (article 1^{er} de la Loi). Cette précision autorise ainsi exclusivement l'usage des monnaies complémentaires à l'ESS et, de fait, réduit considérablement le nombre d'acteurs qui pourraient utiliser ce mode de financement.

A l'instar de l'appel à projets de France Expérimentation qui propose des dérogations à des dispositions réglementaires (décret ou arrêté) à titre expérimental, nous proposons d'élargir l'application de l'article 16 de la Loi ESS à l'ensemble des activités qui appliquent les principes du développement durable.



MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES, ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE

Restées confidentielles ces dernières années, les monnaies complémentaires ou encore monnaies locales ou solidaires ont connu une véritable explosion depuis 2014.

La dernière née vient de l'Est, en janvier 2016 le Stück strasbourgeois rejoint le club très ouvert des monnaies locales complémentaires. En alsacien, un « Stück » désigne un morceau, un bout, une unité... Très engagée, l'association du même nom qui a donné naissance à la monnaie, a pour vocation de mettre en réseaux des citoyens et des entreprises partageant les mêmes valeurs (sociales, solidaires, équitables et environnementales) autour d'une monnaie commune et a notamment voulu répondre à la question « Comment remettre l'humain et la nature au cœur du projet de société ? ».

Le Stück a pour objectif de relocaliser l'économie et redonner du sens aux transactions, loin de la spéculation qui gangrène les échanges. Les euros convertis en Stücks sont déposés sur des livrets éthiques et solidaires .

En Avril 2015, une nouvelle monnaie voit le jour à Nantes : « SoNantes ». Cette monnaie complémentaire à l'euro s'inscrit dans la tradition de Nantes. Elle devrait permettre d'accélérer et d'amplifier les échanges économiques locaux de la région de Nantes. Ne relevant pas du droit bancaire, cette monnaie n'a pas eu besoin d'autorisation spécifique, a décidé l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

En projet depuis 2006, la « Sonantes » a été finalement par la Sonao, filiale du Crédit municipal, la Sonao, dotée d'un capital de 2 millions d'euros. Dans son passé, la ville de Nantes avait déjà eu recours à des monnaies de « nécessité », durant la Révolution française par exemple.

Pour payer en SoNantes, il suffit d'ouvrir un compte sur le site. Vous disposez ensuite d'une carte « non bancaire » qui permet d'effectuer des achats en SoNantes auprès de commerçants adhérents SoNantes. La SoNantes est la preuve que depuis la rédaction de ce dossier il y a 3 ans, les monnaies complémentaires sont loin d'être passées aux oubliettes, bien au contraire. Bien plus qu'une monnaie, la SoNantes est un véritable écosystème (dans le sens économique) local, une chaîne vertueuse.

DE BREST À BORDEAUX, DES EXEMPLES DE MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

L'heol, la monnaie solidaire brestoise

A Brest par exemple, les commerces et entreprises qui souhaitent utiliser des heols (la monnaie locale), doivent au préalable obtenir un agrément. Il est attribué par l'Association pour le développement de l'économie sociale et solidaire (Adess) du Pays de Brest qui pilote le projet, sous réserve que la structure respecte une certaine éthique. Il faut par exemple qu'elle soit issue de l'économie sociale et solidaire ou qu'elle mette en avant une démarche de développement durable.

Pour favoriser l'utilisation de ces monnaies locales et décourager l'épargne, la monnaie perd de sa valeur au cours du temps. 2% par exemple à Toulouse pour la Sol Violette si les billets ne sont pas utilisés pendant trois mois. Pour les réactiver, il faut alors acheter un timbre d'une valeur de 2% du billet.

Pour éviter les conversions complexes, la valeur d'une unité de la monnaie locale équivaut à la valeur d'un euro.

DANS LE SUD-OUEST, ÇA BOURDONNE AUTOUR DE LA M.I.E.L.

Le groupe Libournais en Transition est à l'initiative de la Monnaie d'intérêt économique local, (miel) monnaie locale libournaise. Dans un contexte de crises climatiques, énergétiques et économiques, cette monnaie « écolo » permet d'acheter des produits dans les commerces qui adhèrent à l'association Transition qui défend une éthique à trois piliers : prendre soin de la terre, des êtres vivants, et partager équitablement.

Ainsi, les boutiques et magasins ayant signé la charte s'engagent à vendre des produits qui respectent l'environnement et à se fournir auprès de producteurs locaux.

Sol Violette à Toulouse, Eusko au Pays Basque, les monnaies locales fleurissent dans le Sud-Ouest !

France Expérimentation : un dispositif pour lever les barrières réglementaires

L'innovation est au cœur de la dynamique de notre économie. Chaque jour, les entreprises, les acteurs économiques, inventent de nouveaux produits et de nouveaux services. Or, nos règlements et nos processus administratifs, souvent conçus à une époque où certaines technologies ou certaines pratiques n'existaient pas encore, peinent à s'adapter au même rythme. Ils constituent alors un frein au déploiement de nouvelles solutions.

Le dispositif actuel

Depuis le 28 mars 2003, la Constitution française (article 37-1) autorise les dérogations temporaires à certaines dispositions réglementaires afin de tester et d'évaluer dans les conditions du réel les conséquences d'une nouvelle réglementation.

Le Gouvernement lance régulièrement des appels à projet afin de détecter les dispositions réglementaires qui freinent l'innovation ou qui ne sont plus adaptées au monde d'aujourd'hui.





3

Autoriser la déclaration d'une partie du chiffre d'affaires des entreprises en monnaie complémentaire au bilan des entreprises. Permettre l'émergence de monnaies de type Wir (Suisse).

Pour développer l'usage des monnaies complémentaires au sein du monde économique en général, et par les TPE/ PME, il est nécessaire qu'elles apparaissent au bilan des entreprises. En effet, le principe de l'échange de prestations ne doit pas être considéré comme une activité "parallèle" mais bien comme un complément.

En Suisse, depuis plus de 80 ans, les PME ont créé le Wir, une monnaie complémentaire dont la conversion en francs suisses est possible. Ainsi, les entreprises suisses ont une valeur composée de chiffre d'affaires réalisé en monnaie sonnante et trébuchante... ou complémentaire.



En acceptant cette intégration, on assure ainsi la collecte de la TVA et des différentes taxes et impôts des sociétés sur les prestations assurées en monnaie complémentaire. Cela réduit ainsi le risque de développement d'une économie parallèle qui ne participerait pas au financement des besoins communs.

LE WIR : LA MONNAIE COMPLÉMENTAIRE DES PME SUISSES !

Au pays du secret bancaire et du franc suisse fort, il existe une monnaie utilisée par 60 000 entreprises comme unité de compte et comme monnaie de règlement. Une monnaie parallèle inventée et mise en place il y a plus de 80 ans... juste après la crise de 1929 pour sauver les entreprises suisses. Une monnaie complémentaire utilisée par une communauté : les PME suisses.

En 1934, le système bancaire suisse va mal. Il est sauvé in-extremis mais il a bien du mal à accorder des crédits et surtout, dans ce contexte de crise mondiale, la demande est en chute libre. Deux hommes d'affaires locaux ont alors l'idée de créer une monnaie parallèle

C'est le WIR qui correspond à l'abréviation allemande de « Cercle économique société coopérative » mais le WIR, c'est le « nous » qui renvoie à un collectif et à la coopération de ses membres pour mieux défendre les entités individuelles. En plus de l'aspect collectif, le WIR est aussi construit comme une monnaie fondante, c'est-à-dire que si vous ne l'utilisez pas, si vous la laissez dormir sur votre compte, des frais de « conservation » sont appliqués et elle perd de la valeur. Il faut donc utiliser vos WIR, c'est votre intérêt.

Aujourd'hui, ce sont 60 000 participants, dont 50 000 PME suisses qui utilisent le WIR, soit une PME de ce pays sur 5. Elles paient leurs fournisseurs, leurs partenaires et leurs charges avec cette monnaie. Le montant total des transactions WIR se chiffre à 2 milliards chaque année !

Evidemment, il est toujours plus simple pour une entreprise d'utiliser le franc suisse car tout le monde l'accepte ! Selon les chiffres de la banque WIR (qui datent de 2015), les 50 000 PME qui échangent en WIR s'en servent à hauteur de 5 à 7 % de leur chiffre d'affaires. Cela peut paraître peu mais c'est surtout la marque d'une volonté de participer à un mouvement économique et sociétal fort. Ainsi, on pense aujourd'hui que le WIR est une véritable monnaie complémentaire du franc suisse et ses défenseurs font remarquer que c'est un excellent moyen de conserver la richesse sur un territoire tout en la faisant quand même circuler. En effet, le WIR n'est accepté que par la communauté des PME suisses utilisatrices, donc aucune possibilité de voir partir cette monnaie ailleurs, à la City ou dans de l'immobilier sur la côte d'Azur ou à Paris.

4

Déployer une monnaie complémentaire pour optimiser le transport des marchandises et des personnes, et diminuer le gaspillage de place et d'énergie.

Sur les territoires, les initiatives se multiplient pour assurer le transport des personnes ainsi que la livraison et le stockage des biens. Un mouvement qui se développe de manière anarchique, souvent à la suite d'un constat de bon sens fait par plusieurs personnes qui entendent répondre à des problématiques pratiques ou lutter contre le gaspillage.

Ainsi, les citoyens, sans accompagnement des autorités, organisent le covoiturage scolaire, le partage des lieux de stockage (optimisation de l'utilisation des caves, hangars, garages ou greniers). Cela reste toutefois des réalisations de proximité (quartier, village, etc.) et donc sans ampleur.

Une monnaie complémentaire pour échanger ces actions du quotidien permettrait de valoriser ces initiatives citoyennes mais aussi d'en faire une promotion importante et donc d'en assurer un déploiement massif. Au final, un gain important pour tous en matière d'économie d'énergie, de consommation, et une diminution des émissions de CO2.

L'AUTOPARTAGE COMME STANDARD POUR L'AUTOMOBILISTE ?



Le temps où la possession d'une (voire plusieurs) voiture était un signe extérieur de richesse semble derrière nous. Aujourd'hui, l'autopartage explose et donc le nombre de voitures en circulation devrait diminuer.

En 1945, un américain de 29 ans invente l'autopartage, ou plutôt une forme d'autopartage. En effet, à l'occasion d'un déménagement, il se rend compte que la remorque qu'il a achetée ne lui a servi qu'une seule fois. Il décide donc de la mettre en location pour un autre utilisateur qui lui même la louera dans sa ville de destination, etc. U-Haul était créé.

Avec la pression immobilière, la difficulté de trouver une place dans les grandes métropoles, posséder une voiture devient au delà d'un luxe, une véritable galère. Le rapport nombre d'utilisations du véhicule par charges de stationnement (quand il ne sert pas) est extrêmement défavorable. La solution est donc le partage d'un véhicule entre plusieurs utilisateurs.

Le Boston Consulting Group vient de publier une étude sur ce phénomène :

- > 90 000 véhicules partagés dans le monde dont plus d'un tiers en Asie et juste derrière l'Europe.
- > 6 millions d'utilisateurs et plus de 2 millions en Europe.

Mais surtout, la progression est de plus en plus rapide en nombre de véhicules. En Allemagne, il y en avait 1000 en 2001, 15 ans plus tard, on en compte 16 000 !

Le cabinet de prospective estime donc qu'en 2021 nous aurons six fois plus d'utilisateurs qu'aujourd'hui dans le monde, soit : 36 millions de "partageurs". Cela devrait commencer à se ressentir sur le business de l'industrie automobile qui devra donc rapidement se réinventer en imaginant par exemple des offres de véhicules partagés avec places de stationnements offertes dans les grandes mégapoles.

Enfin, un des phénomènes que nous devrions aussi voir se développer, c'est le partage de véhicules entre particuliers (et non pas par l'intermédiaire d'une société propriétaire des voitures) en même temps que le co-voiturage. La valeur "minute de voiture" ou "kilomètre en voiture" devrait devenir une véritable monnaie que l'on pourrait échanger contre d'autres services.

5

Autoriser la distribution d'électricité entre utilisateurs sans intermédiaire (EDF qui achète la « micro production » et redistribue.)

L'obligation faite au citoyen producteur d'énergie de vendre son énergie à EDF (ou à EDF d'acheter la production du particulier) est une mesure qui a longtemps permis de développer les énergies non renouvelables avec l'installation de panneaux solaires ou de micro-éoliennes sur les terrains privés.

Avec la libération du marché de l'énergie, cette organisation centralisée autour de l'opérateur public n'est plus adaptée.

De plus en plus de citoyens souhaitent en outre pouvoir choisir l'utilisateur de leur production d'énergie : leur propre utilisation, un quartier, une zone d'activité économique, etc.

Il faut donc mettre en place une autorisation de production et de commercialisation de sa propre énergie. Une organisation dont l'autorité de régulation ne serait plus centrale mais partagée par les utilisateurs, sur le modèle de la blockchain.

UNE MONNAIE COMPLÉMENTAIRE « ÉNERGIE ».

Vous pourriez accumuler cette monnaie lorsque vous produisez et la dépenser lorsque vous consommez. La blockchain œuvrant alors comme chambre de compensation pour valider la différence à votre débit ou à votre crédit.

Autoconsommation d'électricité : ordonnance publiée au JO le 28 juillet 2016

Jusque là, il n'y avait pas vraiment de cadre juridique. Mais la loi pour une transition énergétique et une croissance verte soutenait le principe de l'autoconsommation d'électricité. Cette ordonnance est donc la concrétisation de cette volonté publique.

Juridiquement, les experts affirment que ce n'est pas si simple que cela mais... on peut quand même constater qu'aujourd'hui, on peut se lancer dans la mise en place d'un programme d'autoproduction et donc de consommation de sa propre électricité pour un particulier ou une petite collectivité (un immeuble, un lotissement par ex.). Ce qui n'est pas encore très clair, c'est lorsque que le producteur a besoin d'un complément d'énergie qu'il aurait besoin d'aller chercher sur le réseau national. A qui doit-il s'adresser, quelles sont ses obligations.

En tous les cas, cette ordonnance est sans aucun doute un point de départ pour le développement de nombreux projets d'auto production d'énergie en France.

> **L'ordonnance** <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032938257&categorieLien=id>



- 1 **Intégrer dans le budget des collectivités le principe des monnaies complémentaires en valorisant les ressources citoyennes : bénévolat, échange de prestations, service civique.**
- 2 **Permettre l'expérimentation de la modification de l'article 16 de la Loi ESS de 2014 et élargir la création d'une monnaie complémentaire dans le cadre général du développement durable. Lever la restriction à l'économie sociale et solidaire.**
- 3 **Autoriser la déclaration d'une partie du chiffre d'affaires des entreprises en monnaie complémentaire au bilan des entreprises. Permettre l'émergence de monnaies de type Wir (Suisse).**
- 4 **Déployer une monnaie complémentaire pour optimiser le transport des marchandises et des personnes, et diminuer le gaspillage de place et d'énergie.**
- 5 **Autoriser la distribution d'électricité entre utilisateurs sans intermédiaire.**

LES MEMBRES DU THINK TANK :

- > **Daniel Bastidas**, membre du think tank, économiste
- > **Philippe Bechade**, membre du think tank, Président des Econoclastes
- > **Christine Bruneau**, membre du think tank, Universitaire au Centre d'Éco-gestion de l'Université Paris 2 Assas, adjointe au maire de Boulogne -Billancourt et Fondatrice et Présidente de l'association Femmes de Demain
- > **Samuel Cohen**, membre du think tank, Co-founder France Barter
- > **Jean-François Faure**, initiateur du think tank et Président-fondateur de VeraCash
- > **Jérôme Giusti**, membre du think tank, Avocat fondateur de 11.100.34., Président de Droits d'Urgence
- > **Michel Gurfinkiel**, membre du think tank, Journaliste, Essayiste, Président de l'Institut Jean-Jacques Rousseau
- > **Ghislaine Hierso**, membre du think tank, Présidente de SAGES & RESPONSABLES, Membre du Conseil National du Numérique
- > **Olivier Lecornec**, membre du think tank, Président de LC. Investment Advisory
- > **Bernard Lietaer**, parrain d'honneur du think tank, Professeur Invité à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, auteur de Halte à la Toute Puissance des Banques (Odile Jacobs, 2012) Au Cœur de la Monnaie (Yves Michel, 2013), et Réinventons la Monnaie (Yves Michel, 2014)
- > **Pascal Ordonneau**, membre du think tank, Ecrivain et polémiste
- > **Pierre Paperon**, membre du think tank, Fondateur Exploit.digital
- > **Abdourahmane Sarr**, membre du think tank, Président CEFDEL, Centre d'Études pour le Financement du Développement Local, Dakar Sénégal

Pour contacter le think tank : contact@monnaiecomplementaire.fr

Contacts presse : julie@escalconsulting.com karine@escalconsulting.com
01 44 94 95 64 06 60 95 70 77

Selon un sondage Opinion Way réalisé les 15 et 16 février derniers, près d'un tiers des Français sont favorables à l'introduction d'une monnaie nationale complémentaire à l'euro, ce sans qu'aucune personnalité politique ne se soit encore exprimée sur le sujet...

Notre think tank « Monnaies en transition » choisit de prendre le problème à l'envers et de considérer que les blocages pourraient être levés à condition de **repenser l'universalité, non pas à l'égard des usages, mais uniquement des individus, grâce par exemple aux monnaies complémentaires**. L'instrument qui apparaît aujourd'hui comme le plus efficace pour affecter directement la richesse à un projet ou bien une population dans la précarité.

Les monnaies complémentaires constituent donc, et de loin, l'une des pistes les plus prometteuses. Si nous reprenons l'exemple du revenu universel, plutôt que d'imaginer un monde où chacun recevrait un certain nombre d'euros, pour continuer à faire tourner l'économie globale, on pourrait au contraire **envisager un revenu affecté à un usage bien précis, distribué à tout le monde mais dans une monnaie complémentaire**. Il serait alors parfaitement possible d'orienter les bénéficiaires vers des attitudes positives comme par exemple **l'achat dans les commerces locaux** ou bien **l'usage de services répondants aux enjeux en matière de développement durable**, d'usage raisonné de l'énergie et d'aide aux personnes en précarité.

Les exemples de réussite de ces monnaies dans le monde sont nombreux et attestent qu'elles sont une solution clé pour un retour de la croissance et une amélioration du pouvoir d'achat, et ce malgré les turbulences économiques mondiales. Alors que notre culture sur le sujet est grande, pourquoi faut-il que les idées prometteuses et qui fonctionnent nous viennent de Suisse, d'Allemagne, de Sardaigne, du Japon, du Brésil, ou bien même des Etats-Unis ?

La monnaie complémentaire ne doit ni se résumer à sa forme locale telle qu'elle se développe en France, ni être vue comme une alternative à la monnaie légale. En aucun cas, elle ne se pose en « fossoyeur » de l'Euro, ni ne cherche à le concurrencer.. Au contraire, et dans une simple logique de résilience, une monnaie complémentaire vient aider la monnaie officielle pour pallier aux effets des crises et soutenir ou relancer des systèmes d'échanges économiques dont la pérennité ne serait plus assurée par les mécanismes financiers habituels. En ce sens, la monnaie complémentaire se veut le reflet d'une activité économique réelle à laquelle elle redonne une valeur intrinsèque et tangible.

> Qu'attendons-nous alors pour envisager sérieusement cette solution ?

> Qu'attendez-vous pour prendre en compte les nouvelles considérations idéologiques et économiques des Français ?

> Quand les monnaies complémentaires cesseront-elles d'être considérées comme une simple utopie ? Quand seront-elles enfin vues comme ce qu'elles sont vraiment, à savoir un moyen sûr d'éteindre l'incendie qui se déclare dans nos sociétés ?

> Sans faire d'amalgame avec des considérations partisans, quel candidat à l'élection présidentielle osera enfin proposer un vrai modèle économique de croissance, positif, social, solidaire et durable, respectueux des citoyens et de l'environnement ?

VERBATIM DU THINK TANK

La monnaie est avant tout devenue une dette qui ne sera pas remboursée. C'est la raison pour laquelle le système est en train d'agoniser. **Philippe Béchade**

Il est urgent et obligatoire de trouver une solution à la crise actuelle, en repensant un nouveau système d'échanges. La population et les citoyens doivent se réapproprier « l'usage des valeurs » **Christine Bruneau**

Il faut réinventer les indicateurs pour ne pas les lier à la monnaie. Quand on parle de monnaie, on parle d'échange. La monnaie reste très éloignée de l'échange. Comment le numérique va-t-il modifier les termes de l'échange ? Comment les monnaies complémentaires vont-elles être inscrites dans ce dispositif ? **Jean-Michel Billaut**

Avec l'essor des eco-réseaux et du web, de nouveaux marchés naissent et par conséquent de nouvelles monnaies. La monnaie restant l'instrument d'échange par excellence pour faire travailler les acteurs qui ont décidé de se regrouper en marché. La numérisation des dispositifs favorise, sans aucun doute, le développement de monnaies complémentaires. **Samuel Cohen**

La banque a-t-elle encore vocation à être émettrice de monnaie ? **Olivier Lecornec**

